

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre éducatif les p'tits crayons (Dieppe) Inc.	Numéro de permis 2020027	Date d'inspection Le 24 septembre 2021	
Nom de l'établissement Centre éducative les p'tits crayons 2		Numéro de téléphone (506) 384-5936	
Adresse 520 rue Amirault Dieppe NB E1A 1C8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	24 sept. 2021	24 sept. 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
La mentore en assurance de la qualité a observé un groupe d'enfant jouer dehors. À l'intérieur, un petit groupe faisait une sieste.			

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 septembre 2021

Date

original signé par

Christine Mcgraw-Bourque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 septembre 2021

Date